



VAL SUZON

> Environ 20 km au nord-ouest de Dijon

CARACTÉRISTIQUES DU SITE

Le Val Suzon est un des paysages pittoresques de Côte-d'Or. Le Suzon serpente entre les plateaux calcaires, se fauflant parfois dans de véritables gorges. Les combes boisées sont dominées par de hautes falaises, par de petites buttes et des pics isolés. Gouffres et grottes creusent le plateau. Le site comporte de nombreuses sources. Les châtelets et éperons barrés de l'âge de fer qui dominent la vallée, témoignent de l'occupation très ancienne du site. La forêt, qui occupe la plus grande partie du site, est très diversifiée. Le Val Suzon est aussi un des sites floristiques remarquables de la région. Zone de contact entre le châillonais de type « montagnard » et la côte à influence méditerranéenne, elle offre des espèces rares de ces deux types de milieux. La faune y est également très intéressante.

SON ENVIRONNEMENT

Le site est situé à une vingtaine de kilomètres au nord-ouest de Dijon.

SON ÉVOLUTION

Utilisation et fréquentation du site : le Val Suzon, aux portes de Dijon, constitue une des promenades favorites des Dijonnais.

État du site : les communes concernées se sont constituées depuis décembre 1979 en syndicat. Celui-ci a réalisé plusieurs actions de mise en valeur touristique : mise en place d'un circuit de découverte par une route touristique, aménagement de sentiers de découverte, réalisation d'un document très complet de présentation du site, animations en milieu forestier...

RECOMMANDATIONS

Assurer la préservation des qualités paysagères ainsi que de l'intérêt scientifique et historique du site. Une charte de gestion, prenant notamment en compte la gestion forestière et écologique, a été approuvée par la Commission départementale des sites. Les abords de la fontaine de jouvence ont été récemment aménagés par l'ONF.

■ Qualification du site :

- site naturel
- caractéristiques intrinsèques :
vallée, sources et cours d'eau,
forêts, falaises, plateau,
grottes et gouffres

■ Intérêt patrimonial :

site d'intérêt paysager,
scientifique et historique
national

■ Département :

Côte-d'Or

■ Communes :

Darois, Etaules, Hauteville-les-Dijon, Messigny-et-Vantoux, Panges, Pasques, Prenois, Saint-Martin du Mont, Val Suzon

■ Date de protection :

28 juillet 1989

■ Superficie : 6963 ha

■ Statut de propriété :

propriétés domaniales,
communales et privées

■ Existence d'un programme de gestion : oui

■ Autres protections :

sites : inscription des parties bâties et des abords du Val Suzon (1992) ;
arrêté de protection de biotope des falaises à faucon pèlerin. (1986) et arrêté de protection de biotope protégeant environ 16 hectares des falaises de la combe (1993)

■ Znieff :

Vallée du Suzon (1694 ha)
cours d'eau, forêt, falaise,
pelouse, prairie

■ Natura 2000 : oui



-  site classé, ponctuel ou étendu, concerné
-  site classé, ponctuel ou étendu, périphérique
-  site inscrit, ponctuel ou étendu, périphérique

échelle : 1 : 100 000 / 1cm = 1km
 © Fond cartographique I.G.N.

